

Champagne ! Inégalités de revenus et d'accès aux ressources. Implications pour la politique économique.

Kestemont Bruno
Bruno.kestemont@economie.fgov.be
Statistics Belgium, Bd du Roi Albert II, 16 - 1000 Bruxelles
ULB-SBS(CEESE) et IGEAT (CEDD)

Ingénieur agronome, docteur en science

Thème: Biens communs mondiaux

Mots clés : Disparité, revenus, empreinte écologique, monde, Belgique, Chine

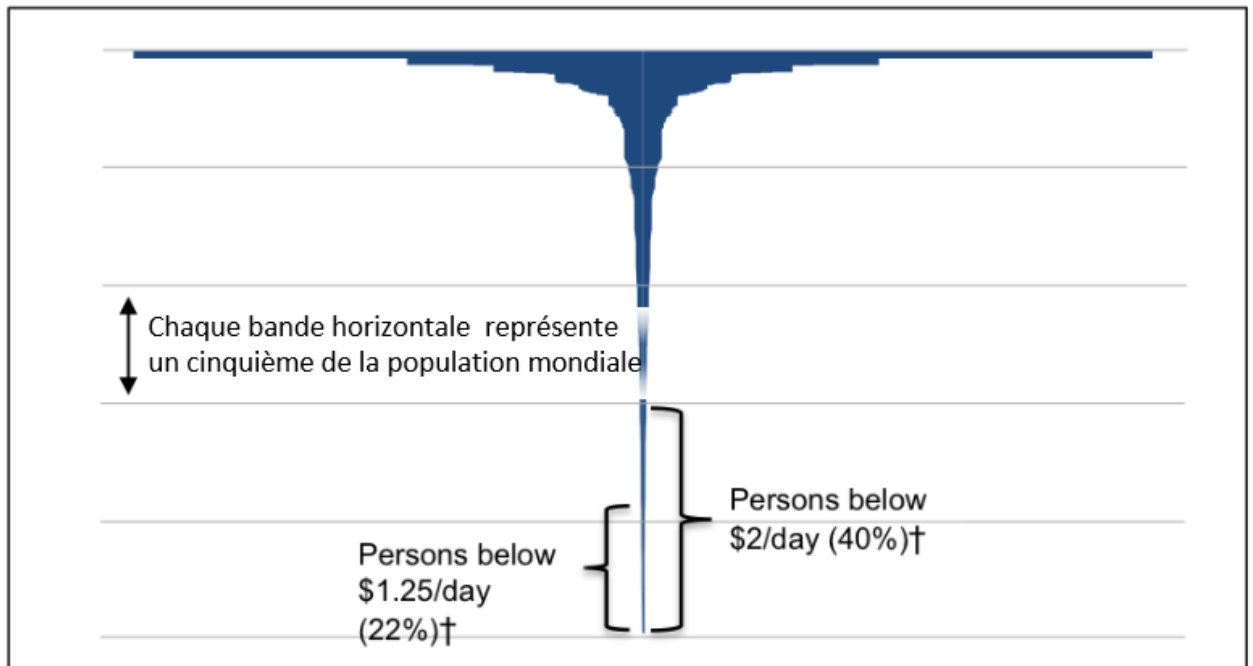
Résumé

Les revenus sont généralement distribués sous forme d'une coupe de champagne, les plus riches s'appropriant la majeure partie des revenus. Qu'en est-il de la consommation finale des ressources critiques ? Nous estimons la distribution de la consommation finale de ressources en terme d'empreinte de consommation. Nous utilisons plusieurs métriques (empreinte écologique, empreinte carbone, ...) appliquées entre nations sur le plan mondial et à l'intérieur des nations par le recours aux déciles et centiles de revenus. Des estimations sont effectuées pour la Belgique, la Chine et la Guinée-Bissau. La distribution des ressources se rapproche plus de la forme d'une bolée de cidre que d'une coupe de champagne, le contraste y étant beaucoup moins saisissant que pour la distribution des revenus. S'ils sont confirmés par des études plus précises, ces résultats questionnent la pertinence de l'unité monétaire comme outil de gestion durable en cas de forte disparité de revenu. Des revenus très élevés tendent à fausser le calcul économique en déconnectant l'économie de sa base matérielle. Elle mesure alors moins l'affectation optimale des ressources que la distribution du pouvoir économique. Les outils économiques (taxes, subsides) resteraient alors efficaces pour la redistribution du pouvoir économique mais moins pour la gestion durable des ressources et la lutte contre la pauvreté multidimensionnelle. Ces conclusions remettent en cause les politiques actuelles de « tax shift » tendant à diminuer la taxation des revenus au profit de taxes sur la consommation.

Introduction

En 2007, la tranche supérieure des 20% de la population mondiale contrôlait environ 70% du revenu de la planète, alors que la tranche inférieure de 20% ne recevait que 2% du revenu total (Figure 1).

Figure 1. Revenu Mondial Distribué par Percentiles de Population en 2007 (ou données plus récentes disponibles) en dollars internationaux* PPA constants de 2005



Source : Ortiz 2012

Les inégalités de revenu ont cru avec la libéralisation de l'économie mondiale depuis les années 80 (Atkinson, Piketty et al. 2009; Husson 2011; Englert 2012). Elles ont légèrement diminué depuis les années 90 mais à un rythme tel qu'il faudrait plus de huit siècles (855 ans pour être exact) pour que le milliard du bas reçoive dix pourcent du revenu mondial (Ortiz 2012).

Des ressources minérales non renouvelables essentielles et utilisées en quantités énormes par l'industrie et l'agriculture sont en cours de raréfaction dès 2000 à 2040 (Sverup et al, 2013). Leur extraction et leur recyclage demande des ressources énergétiques accrues.

Or le pic global de toutes les sources d'énergies est prévu pour 2020 (Sverup et al, 2013).

La quantité de "déchets" produits par l'activité économique est aujourd'hui telle qu'elle met en péril la capacité de la biosphère à se régénérer [Vitousek et al., 1997, Rockström et al., 2009].

Les émissions mondiales de gaz à effet de serre continuent à augmenter depuis les accord de Kyoto (data.worldbank.org). Il en va de même pour les émissions de SO² (Lefohn, Husar et Husar, 1999). En cas de politique unilatérale d'un Etat ou d'un groupe d'Etats, on assiste à une délocalisation de la production et des impacts de la consommation intérieure vers des Etats moins contraignants (Peters, Minx et al. 2011).

En condition de ressources limitées, les plus pauvres risquent de ne plus avoir accès au minimum vital. On assiste effectivement, depuis les années 80, à une augmentation de la malnutrition dans le monde : 1,02 milliards de personnes aujourd'hui¹.

¹ <http://www.fao.org/wsfs/world-summit/en/> [29/8/2009]

Au sein des pays développés, les ménages les plus riches semblent responsables de plus de pollution en raison de niveaux de consommation plus élevés (Wallenborn et Dozzi 2007). Les émissions énergétiques et l'empreinte écologique ne semblent cependant pas exactement proportionnelles aux revenus (Ekins et Dresner 2004; Lepomme et Kestemont 2012). C'est ce que nous allons tenter de vérifier pour la Belgique, La Chine, la Guinée-Bissau et au niveau mondial.

Quelle est l'impact, aujourd'hui et à venir, de cette distribution inégale du pouvoir d'achat sur l'accaparement des ressources naturelles critiques, sachant que ces ressources sont par ailleurs en raréfaction ? Quelles conséquences pour les politiques énergétiques ?

La première partie présente le cadre théorique utilisé dans cette étude, confronté au modèle dominant qui préconise une série d'outils économiques pour la gestion du bien commun et la volonté des économistes néoclassiques de procéder à un « tax-shift » diminuant la taxe sur le revenu au profit de taxes sur la consommation des ressources. La deuxième partie présente les sources et méthodes de construction des données. La troisième partie présente les résultats. La quatrième partie discute des conséquences politiques des différences observées entre répartition des revenus et celle de l'accaparement des ressources. En particulier, nous verrons dans quelle mesure le « tax-shift » ne devrait pas être inversé si l'on veut diminuer les disparités d'accès aux ressources vitales tout en assurant la soutenabilité du développement.

Cadre théorique

L'étude de la soutenabilité et des inégalités fait appel à la notion de systèmes ouverts imbriqués (*nested open systems*) (Ferng, 2014), chaque système n'évoluant pas en parallèle mais en interrelation, ce qui permet des impacts croisés, des synergies ou des faux-fuyants ou externalités nécessitant ce niveau global (une égalité nationale au détriment d'une inégalité mondiale n'étant éthiquement pas soutenable).

A l'opposé de la théorie néoclassique, nous utilisons le cadre théorique de l'économie écologique (Gowdy et Erickson 2005) pour l'économie physique et sur l'économie institutionnaliste (Postel 2007) pour le comportement des acteurs. En particulier, les ressources sont limitées dès aujourd'hui et les acteurs sont humains (ils obéissent à des normes, entre autres éthiques).

Les « outils économiques » (taxes, échanges de droits d'émission) sont critiquées pour leur caractère anti-social, leur infaisabilité et leur inefficacité à l'échelle globale (Kestemont 2012). Ils auraient pour effet une redistribution des consommations finales des personnes les plus pauvres vers les personnes les plus riches (Kestemont 2013).

A niveau technologique égal, l'épuisement des ressources entraînera forcément soit la récession économique, soit une décroissance juste, écologique et librement consentie (Jackson, 2010). Il ne faut par ailleurs pas trop rêver : les progrès technologiques sont eux aussi limités par des contraintes thermodynamiques (Jeanmart et Possoz, 2013).

En condition de faible croissance économique, Thomas Piketty a démontré par ailleurs que la part des revenus du capital tend à augmenter automatiquement au détriment de ceux des salaires, menant inévitablement à l'augmentation rapide des

inégalités de pouvoir d'achat et à une crise du système économique (Piketty, 2013). Ce cas de figure est celui qui prédominera dans une économie stationnaire telle que prédite par les écologistes économiques (Daly, 1973). Piketty propose de taxer le capital et/ou les revenus du capital, ainsi que de revenir à une taxation progressive des revenus pour assurer la redistribution du pouvoir économique et la soutenabilité du système.

Ces bases théoriques et empiriques tentent à plaider pour la mise en œuvre conjointe d'un droit minimum inaliénable d'accès indirect aux ressources naturelles critiques, du déploiement de normes de gestion durable des ressources, d'un abandon des taxes de consommation sur les produits nécessaires et d'une taxation redistributive du pouvoir économique (bref un tax-shift inverse). Ces deux mesures de base seraient une condition de la soutenabilité du système économique. Notre étude se veut une contribution à la vérification de cette dernière hypothèse politique.

Explicitation des données

Nous nous basons sur les données internationales disponibles à la Banque Mondiale, l'UNESCO, la FAO, BP, l'AIE, gfn/WWF, l'OCDE et la littérature.

Références

- Atkinson, A. B., T. Piketty, et al. (2009). "Top Incomes In The Long Run Of History." NBER Working Paper **15408**.
- Barde, J.-P. (1999). Les instruments économiques pour le contrôle de la pollution et la gestion des ressources naturelles dans les pays de l'OCDE : un examen d'ensemble., OCDE ENV/EPOC/GEEI. **9835/REV1/FINAL**,: 141 pp.
- Daly, H. E. (1973). Towards a Steady-State Economics. San Francisco, CA., W.H. Freeman.
- Gowdy, J. and J. D. Erickson (2005). "The approach of ecological economics." Cambridge Journal of Economics **29**(2): 207-222.
- Jackson, T. (2010); "Prospérité sans croissance", De Boeck, Bruxelles.
27
- Kestemont, B. (2013) « La distribution des richesses naturelles et écologiques », in J-P van Ypersele et M. Hudon (ed.) Biens communs mondiaux, Proceedings du 1^{er} Congrès interdisciplinaire du développement durable, Namur 31/1 – 1/2/2013, Service Public de Wallonie, Namur, 61-71.
- Lenzen, M., J. Murray, et al. (2007). "Shared producer and consumer responsibility -- Theory and practice." Ecological Economics **61**(1): 27-42.
- Ortiz I. and Cummins M. (2012), Linégalité mondiale. La Répartition des Revenus dans 141 Pays, UNICEF, New-York, 65 pp.
- Peters, G. P., J. C. Minx, et al. (2011). "Growth in emission transfers via international trade from 1990 to 2008." Proceedings of the National Academy of Sciences.
- Piketty, T. (2013), Le Capital au XXI^e siècle, Seuil, Paris.
- Postel, N. (2007). "Hétérodoxie et institutions." Revue du M.A.U.S.S. semestrielle **30**: 69-101.
- Sverdrup H.U, D. Koca and K.V. Ragnarsdóttir (2013), Peak Metals, Minerals, Energy, Wealth, Food and Population: Urgent Policy Considerations for a Sustainable Society, Journal of Environmental Science and Engineering B2, 189-222